



**« POUR NE PLUS RACCROCHER LES DECROCHES
.... RACCROCHONS LES DECROCHEURS »**

RAPPORT D'ÉVALUATION

« MULTICITE CONSULTANTS »

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°2 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .



Intitulé du projet

**« POUR NE PLUS RACCROCHER LES DECROCHES
RACCROCHONS LES DECROCHEURS ! »**

« CARTES EN MAIN POUR REBONDIR »

Structure porteuse du projet

Communauté Urbaine d'Arras

Catherine Lehu, chargé de projet au sein de la Communauté Urbaine d'Arras

Structure porteuse de l'évaluation

SCOP Multicité Consultants

Michel Bouchaert, Consultant

Emmanuelle Wattier, Consultante

Durée d'expérimentation :3 ans

Date de remise du rapport d'évaluation : 31 mars 2012



RÉSUMÉ (UNE PAGE MAXIMUM)

Le dispositif « Pour ne plus raccrocher les décrochés, raccrochons les décrocheurs » est une expérimentation imaginée par le service Cohésion Sociale de la Communauté Urbaine d'Arras (59). Il s'agissait, au départ, de créer un dispositif partenarial, sur le territoire de la Communauté Urbaine, afin de prévenir les situations de décrochage scolaire.

La principale particularité du dispositif résidait dans la mise en place d'un observatoire du décrochage scolaire sur le territoire couplé à un dispositif de remédiation des situations des jeunes.

L'expérimentation a pris un certain retard dès le démarrage, retard qui n'a jamais été rattrapé. Cela a engendré une mise en œuvre opérationnelle au mois de septembre 2011. Des temps d'échanges et de mobilisation des partenaires ont été animés pendant 6 mois afin d'aborder le maximum de thématiques liées au décrochage scolaire (parentalité, orientation, insertion, illettrisme/savoirs de base, mobilité, ...) et de recenser le maximum d'acteurs intervenant sur cette problématique.

Ce temps de mobilisation a accouché de l'organisation suivante :

- L'intégration d'un « logique » de parcours : le dispositif a ciblé tout jeune en situation de rupture ou en prémices de rupture d'un parcours (parcours de formation, parcours professionnel, parcours de vie, etc.)
- Un observatoire de repérage des décrocheurs et décrochés du territoire
- La mise en place d'un dispositif partenarial d'accompagnement renforcé visant à trouver des solutions partagées pour des jeunes repérés par les institutions
- Une mise en réseau et une coordination portée par la Communauté Urbaine d'Arras afin de développer des projets en partenariat, de mutualiser certains moyens.

Les résultats et effets du dispositif sont mitigés. Parmi les points positifs :

- Près de 105 cas de jeunes ont été abordés dans le cadre de l'accompagnement renforcé afin de leur trouver des solutions Plus de 80% d'entre eux ont trouvé une solution.
- Le dispositif a mobilisé (de manière plus ou moins active) 66 structures agissant sur le territoire. Structures issues des milieux différents : Foyers, PJJ, Education Nationale, Mission Locale, etc.

Parmi les principaux points négatifs

- L'observatoire local du décrochage scolaire n'a pas vu le jour et n'a pas été formalisé
- Essentiellement par manque de moyens de pilotage, le dispositif n'a été que très peu formalisé (ni en termes de communication, ni en termes d'outils « physiques », ni en termes de procédures)



NOTE DE SYNTHÈSE (6 PAGES MAXIMUM)

Description de l'expérimentation

Le dispositif « Pour ne plus raccrocher les décrochés, raccrochons les décrocheurs » a été réintitulé au cours de l'expérimentation « Cartes en main pour Rebondir ». De plus, l'objectif initial de travailler exclusivement sur le décrochage scolaire s'est progressivement transformé en une action territoriale de lutte contre le décrochage en général : décrochage social, décrochage professionnel. Cependant, toujours ciblé pour un public jeune (moins de 25 ans).

L'expérimentation visait 4 objectifs :

- Identifier les causes du décrochage sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras
- Objectif 2 : Assurer le repérage le plus précoce possible des jeunes
- Objectif 3 : Mettre en place un réseau ressource œuvrant contre le décrochage
- Objectif 4 : Développement de méthodes et actions innovantes

Cela a abouti à la formalisation de trois actions concomitantes :

- La mise en place d'un réseau d'accompagnement renforcé partenarial visant à résoudre au cas par cas des situations de jeunes repérés par différentes structures (Mission Locale, Foyers d'hébergements, PJJ, EPDEF, MGI, Communes, Centres sociaux, Club de prévention, Maison de l'emploi,)
- La mise en place d'un observatoire du décrochage sur le territoire de la Communauté Urbaine visant à repérer statistiquement les jeunes décrochés et décrocheurs mais également de dresser un diagnostic territorial cartographié des acteurs œuvrant, de près ou de loin, dans le champ de la lutte du décrochage (compétences, champ d'intervention, territoire d'intervention, etc.)
- L'animation d'un réseau de partenaires visant à coordonner des dispositifs, des réponses à des appels à projets vers une mutualisation de moyens.

Concernant la mise en œuvre de l'expérimentation et l'identification des causes du décrochage, un travail sur six mois a été mené afin de mobiliser les acteurs et de réaliser un diagnostic partagé sur les causes et solutions du décrochage. Des ateliers thématiques ont été animés sur les problématiques suivantes : Causes du décrochage, Décrochage et parentalité, Décrochage et savoirs de base/illettrisme, Décrochage et Orientation, Décrochage et dispositifs de lutte contre le décrochage, Décrochage et mobilité.

Ces ateliers ont permis des échanges entre les acteurs, des croisements d'expérience, et d'aborder les besoins et possibilités d'actions. La volonté était de co-construire le dispositif. De ces ateliers a également été acté que le dispositif ne pouvait se limiter à une approche « décrochage scolaire » mais devait intégrer une approche plus large du décrochage : décrochage sociale, décrochage professionnelle. En somme, toute forme de décrochage de parcours pour des jeunes de moins de 25 ans. Les critères de définition d'un « décroché »/ « décrocheur » ont également été posés : jeune en situation de rupture (contact/absence de contact) avec un dispositif, une structure ou une formation.

Voici ci-dessous, un schéma de présentation de l'organisation du dispositif

Pilotage : Communauté Urbaine d'Arras Catherine Lehu			
« Groupe Ressources » = Comité Technique			
Observatoire	Infos-Conseil	Accompagnement Renforcé	Innovation et Développement
Porté par l'Université d'Artois Vise à créer un diagnostic exhaustif du territoire : repérage des jeunes et diagnostic des acteurs	Plate-forme d'informations pour tous les acteurs	Cellule se rassemblant une fois par mois pour discuter de solutions proposées à des jeunes décrochés	Instance de coordination pour répondre à des opportunités, coordonner des actions ou mettre en place des actions innovantes.

L'évaluation

L'évaluation du dispositif a été construite « en marchant », c'est-à-dire qu'il a fallu s'adapter aux modifications du dispositif, aux modalités d'actions et aux différents changements d'objectifs. La relation avec le porteur du projet a toujours été très positive et constructive. La méthode de Groupe « test » et Groupe « témoin » avait été initialement validé dans le cadre de l'appel à projet. Cette méthode a dû être abandonnée à la moitié de l'expérimentation au regard du retard pris dans la mise en œuvre et aux changements opérés dans les objectifs du dispositif. En effet, l'expérimentation s'est rapidement orientée vers un dispositif type « réseau partenarial ». L'accompagnement des jeunes a été réalisé de façon indirecte, c'est-à-dire que le dispositif n'a jamais accueilli un jeune « en direct » mais a travaillé en intermédiaire afin de mettre en relation des acteurs, des dispositions et des situations de jeune. Dès lors, il n'était pas possible d'appliquer cette méthode. La mise en œuvre opérationnelle a été effective sur une durée de 12 mois.

L'évaluation a permis de réaliser des points d'étapes réguliers sur l'état d'avancement, le mode de fonctionnement les objectifs et les difficultés rencontrées. Des préconisations ont été formulées afin de cibler des réponses et des ajustements. Notre rôle s'est limité à poser un regard extérieur sur le pilotage, la mise en œuvre et les objectifs fixés afin de pouvoir garder une neutralité de réflexion.

Points forts / réussites de l'expérimentation

- Mobilisation des partenaires. 66 structures ont été mobilisées sur ce dispositif
- Approche transversale et territoriale. La problématique du décrochage a été abordé de manière très transversale : insertion, orientation, scolarisation, problématiques sociales. L'approche territoriale portée par la Communauté Urbaine a permis de mobiliser l'ensemble de ces acteurs autour d'une institution qui n'était directement concernée par la problématique, c'est-à-dire autour d'une institution qui ne pouvait

être à la fois acteur dans le processus de décrochage et acteur dans le processus de réponse. Cet élément apparaît comme un gage de réussite : le fait que l'institution ait une légitimité d'intervention par son assise territoriale et sa présomption de neutralité sur les causes du décrochage.

- Nombre de jeunes suivis et solutions trouvées. Sur 12 mois de mise en œuvre opérationnelle, 105 jeunes ont été suivis par les cellules d'accompagnement renforcé. Sur 81 dossiers clôturés, 65 ont une sortie positive (reprise de parcours, formation, emploi) soit 80%. Parmi les sorties négatives, près de la moitié restaient injoignables (déménagement, changements de coordonnées téléphoniques, etc.) ou ont trouvé une solution en individuel (contrat de travail, etc.)

Points faibles / échecs de l'expérimentation

- Mise en place de l'observatoire du décrochage scolaire
Le dispositif intégrait la mise en place d'un observatoire statistique et cartographié à la fois des jeunes repérés et des dispositifs/acteurs agissant dans le champ du décrochage sur le territoire. Cet observatoire n'a pas vu le jour à la fois pour des raisons de manque de compréhension, de coordination entre les pilotes du projet et le référent en charge au sein de l'Université d'Artois. L'action a abouti à des publications scientifiques sur les causes du décrochage scolaire et à deux journées d'études sur le thème. Le travail de diagnostic, de recherche et de mise en place d'un outil n'a pas été mené.
- Formalisation du dispositif / Manque d'outils
Essentiellement par manque de moyens de pilotage, le dispositif n'a pas été formalisé : ni site internet, ni outils de gestion partagée, ni communication. Ce manque de formalisation illustre une fragilité dans la pérennité du réseau partenarial créé.

Préconisations formulées

- **Mobilisation de moyens d'ingénierie plus importants.** Au moins deux pilotes de projets à temps plein. En effet, le temps de mobilisation, de construction des outils, de communication et de gestion d'un tel projet nécessite au moins dans l'élaboration du dispositif deux personnes. Dès lors que le projet est opérationnel, un seul pilote de projet à temps plein semble suffisant selon la taille du territoire.
- **Mise en œuvre d'outils de partenariats et formalisation de la participation des acteurs.** Il semble primordial de développer des outils « physiques » formalisant l'existence du dispositif : site internet, conventions, fiches-d'acteurs, référents dans les structures. Ce travail de formalisation doit être mené dès le démarrage afin d'intégrer la démarche dans un fonctionnement pérenne et structuré. L'absence de tels outils rend le projet peu visible, à la fois auprès des publics, des partenaires, des acteurs politiques et des financeurs.
- **Formalisation du dispositif en « mode projet ».** Un tel projet partenarial doit poser des objectifs de réalisation, de résultats et des points d'étapes fixés à l'avance afin de rationaliser au mieux la gestion et le suivi du dispositif par les partenaires. Le

caractère expérimental et les difficultés rencontrées ont empêché un mode de fonctionnement tel que celui-ci. Néanmoins, dans le cadre d'un essaimage, il serait pertinent d'élaborer « en projet » un tel dispositif dès le démarrage.

- **Une approche infra-territoriale.** Il semble nécessaire de développer un pilotage infra-territorial afin de mieux repérer les jeunes décrochés et d'associer le maximum d'acteurs à la cause. En effet, une approche « structures », c'est-à-dire un accompagnement renforcé dont l'entrée est une structure accompagnement exclue, de fait, le repérage de jeunes qui ne sont pas inscrits dans ces structures mais exclue également des structures pouvant faire un travail de repérage sur leur territoire : les CCAS, les maires, des associations, centres sociaux, etc. Une approche territoriale permettrait une mobilisation encore plus large d'acteurs et surtout de structures qui ne sont pas forcément mobilisés lorsque les instances sont organisées dans le bourg centre.



PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION GENERALE

- I. L'expérimentation
 1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée
 2. Objectifs et modalités de l'évaluation
 - i. Problématique et méthodologie mise en œuvre
 - ii. Validité interne
- II. Enseignements de politique publique
 1. Résultats de l'évaluation
 - i. Les publics touchés par l'expérimentation
 - ii. Les effets du dispositif expérimenté
 2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage
 - i. Caractère expérimental du dispositif évalué
 - ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle
 - iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

CONCLUSION GENERALE



RAPPORT D'ÉVALUATION

INTRODUCTION GENERALE

L'évaluation du projet « Pour ne plus raccrocher les décrochés, raccrochons les décrocheurs » s'est inscrite, dès le démarrage, dans le cadre de l'expérimentation.

Le cadre du projet s'inscrivait dans une dynamique territoriale de l'intercommunalité et transversale en matière de problématiques.

Le projet n'était pas clairement établi au démarrage et l'objectif de l'expérimentation était large : Mettre en place un observatoire du décrochage scolaire sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras et créer un réseau d'acteurs afin de prévenir le décrochage scolaire.

L'évaluation s'est donc inscrite dans une démarche « en marchant », c'est-à-dire en suivant le développement du projet et en s'adaptant aux orientations et aléas rencontrés. Les problématiques ont donc évolué et le cadre d'évaluation arrêté en fin 2010 a posé les problématiques et hypothèses suivantes :

- Comment une politique publique territoriale s'organise-t-elle pour animer un travail partenarial ?
- Quelles réponses peuvent être apportées aux jeunes ?
- Comment repérer les jeunes décrochés ?

Les méthodes utilisées sont « classiques » :

- Observation et participation systématique aux instances de pilotage et instances d'opérationnalité du dispositif
- Entretiens individuels des porteurs du projet et des partenaires du projet
- Enquête auprès de jeunes issus du dispositif
- Analyse des données statistiques produites et des tableaux de bord

Sommairement, il est possible de résumer les résultats de l'évaluation en trois points :

- Réussite : Mise en œuvre d'un réseau d'acteurs pluri-disciplinaires sur la question du décrochage social, scolaire et professionnel des jeunes
- Mitigé : Solutions proposées aux jeunes et accompagnement
- Echec : Repérage des jeunes décrochés.

I. L'expérimentation

I. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Le projet a souhaité répondre à quatre objectifs :

- Objectif 1 : Identifier les causes du décrochage
 - o Action 1.1 : Organiser des temps d'échanges sur les différentes problématiques du décrochage scolaire
 - o Action 1.2 : Réaliser un diagnostic de territoire
- Objectif 2 : Assurer le repérage le plus précoce possible des jeunes
 - o Action 2.1 : Mettre en place un observatoire des décrochés et des décrocheurs sur le territoire
 - o Action 2.2 : Mettre en place un site internet cartographié des acteurs œuvrant dans le cadre de l'accompagnement des jeunes
- Objectif 3 : Mettre en place un réseau ressource œuvrant contre le décrochage scolaire
 - o Action 3.1 : Mettre en place des cellules d'accompagnement renforcé partenariales
 - o Action 3.1 : Accompagner des jeunes vers une solution pérenne
 - o Action 3.3 : Mettre en place une plate-forme d'information sur la thématique du décrochage
 - o Action 3.4 : Coordonner et mutualiser des projets et des dispositifs entre partenaires.
- Objectif 4 : Développement de méthodes et actions innovantes
 - o Action 4.1 : Coordonner des projets et des réponses d'appels à projets.
 - o Action 4.2 : Promouvoir des actions innovantes en matière de lutte contre le décrochage

Voici ci-dessous, un schéma de présentation de l'organisation du dispositif

Pilotage : Communauté Urbaine d'Arras Catherine Lehu			
« Groupe Ressources » = Comité Technique			
Observatoire	Infos-Conseil	Accompagnement Renforcé	Innovation et Développement
Porté par l'Université d'Artois Vise à créer un diagnostic exhaustif du territoire : repérage des jeunes et diagnostic des acteurs	Plate-forme d'informations pour tous les acteurs	Cellule se rassemblant une fois par mois pour discuter de solutions proposées à des jeunes décrochés	Instance de coordination pour répondre à des opportunités, coordonner des actions ou mettre en place des actions innovantes.

Le projet s'est construit dans le cadre de la problématique du décrochage scolaire. Il a rapidement évolué vers une approche plus large : « le décrochage de parcours ». C'est-à-dire que le dispositif s'est rapidement intéressé à une tranche d'âge de jeunes très large : de 12 ans à 25 ans qui étaient confrontés, non pas à un simple décrochage dans leur parcours de formation mais toute forme de décrochage dans leur parcours de vie.

Les principales caractéristiques de ce projet résident dans :

- La mise en œuvre d'un réseau partenarial transdisciplinaires regroupant autant des professionnels de l'action sociale et judiciaire (Conseil Général, PJJ, EDPEF, Foyers d'hébergement), des professionnels de l'éducation nationale (CIO, MGI, Rectorat , etc.) des professionnels de l'accompagnement socio-professionnel (Mission Locale, Pôle Emploi), des professionnels de l'animation sociale et de la prévention (Centres sociaux, Club de Prévention), des professionnels liés à la formation continue et à l'entreprise (CFA, Chambres consulaires)
- La mise en œuvre de cellules d'échanges d'informations (appelées cellules d'accompagnement renforcées) sur les situations de jeune afin d'ouvrir les possibilités de solution.
- La mise en œuvre d'un observatoire dédié au repérage des décrochés scolaires ainsi qu'à un diagnostic exhaustif de l'ensemble des acteurs pouvant intervenir sur ce champ.

Les principaux apports de ce dispositif par rapport au droit commun sont :

- La coordination de dispositifs de droit commun. Une approche transversale de la question du décrochage scolaire : de la scolarité à la mobilité, en passant par le logement et l'insertion
- L'approche territoriale de la question du décrochage (liée à la Communauté Urbaine) visant à coordonner les différents dispositifs et territoires d'intervention. Cette approche territoriale est innovante en ce qu'elle intègre un grand nombre des problématiques rencontrées dans le cadre du décrochage : mobilité, logement, parentalité. L'approche exclue une lecture orientée par une structure (Education Nationale = Orientation/ Scolarité ; Mission Locale = Orientation / Insertion ; etc.). Nous verrons que cette approche territoriale admet à la fois des points forts et des points faibles.

II. Objectifs et modalités de l'évaluation

1. Problématique et méthodologie mise en œuvre

Les objectifs de l'évaluation ont été les suivants :

- Appréhender l'efficacité du montage et du pilotage du projet
- Appréhender les effets du dispositif sur la situation des jeunes repérés
- Appréhender les effets du dispositif sur les pratiques des acteurs

L'évaluation s'est construite « en marchant », c'est-à-dire que la méthodologie a dû régulièrement être retravaillée du fait de la transformation progressive des objectifs et du fonctionnement du projet. En effet, entre le projet conçu au démarrage dans le cadre de l'appel à projet et celui développé actuellement, est apparu de nombreuses différences. Le protocole initial, basé sur une comparaison entre un groupe test et un groupe témoin n'est plus apparu pertinent, d'une part, vu la durée de l'expérimentation dans son cadre opérationnel et d'autre part, vu les nouvelles finalités du dispositif. Le projet s'est centré sur la mise en réseau d'acteurs et la coordination d'actions.

L'évaluation avait pour objectif de répondre à plusieurs de ces questions :

- Est-ce que les partenaires ont une meilleure connaissance des dispositifs de lutte contre le décrochage ?
- Est-ce que ce dispositif a permis un raccrochage (scolaire et/ou institutionnel) des jeunes ?
- Est-ce que le dispositif a permis une meilleure cohérence et continuité dans le parcours des jeunes ?
- Est-ce que le dispositif a permis de décloisonner des dispositifs ?

Le protocole d'évaluation a été le suivant :

- Observation et participation systématique aux instances de pilotage et instances d'opérationnalité du dispositif
 - Grille d'observation des réunions et d'analyse des débats (Annexe n°1)
L'objectif d'évaluation de cette grille est d'avoir une trame d'observation identique pour chaque réunion afin d'avoir des éléments comparables et analysables dans le temps (participation, thèmes des échanges, etc.)
 - Recueil d'informations (Annexe n°2)
Une capitalisation des documents a permis d'avoir une analyse sur l'évolution du dispositif et l'évolution des modes de fonctionnement. Ces documents ont, soit été récupérés dans le cadre des différentes instances soit transmis
- Deux phases d'entretiens individuels des porteurs du projet et des partenaires du projet
 - Grille d'entretien (Annexe n°3)

Ces entretiens exploratoires avaient pour objectifs de repérer des éléments communs exprimés par les acteurs. Ces entretiens ont été menés à la moitié de l'expérimentation et à la fin pour comparaison et analyse.

- Enquête auprès de jeunes issus du dispositif
 - Grille d'entretien (Annexe n°4)

Afin de recueillir des éléments qualitatifs sur des jeunes décrochés, une série d'entretiens a été menée afin d'obtenir des éléments d'informations sur le suivi de parcours, le rôle de l'accompagnement. Les grilles d'entretien n'ont pas été présentées au porteur de projet et ont été élaborées par nos soins.

- Analyse des données statistiques produites et des tableaux de bord
 - Recueil des tableaux de bord (Annexe n° 5)

Le tableau de bord a été co-construit avec les porteurs de projet. Ceci à la fois pour que cet outil soit un outil de pilotage et de suivi des dossiers et en même temps un document source pour l'évaluation. Cet accompagnement dans l'élaboration de cet outil de suivi a permis d'intégrer la récupération des données quantitatives nécessaires à l'analyse des indicateurs d'évaluation.

- Analyse par rapport aux critères et indicateurs définis (cf Annexe n°6)

2. Validité interne

La méthode Groupe Test / Groupe Témoin n'a pas été retenue du fait du retard important pris dans la mise en œuvre opérationnelle du dispositif (cf. Note d'étape précédentes). Il n'est pas possible de démontrer scientifiquement que le dispositif a eu un impact spécifique sur la population concernée. Le temps opérationnel du projet ne permet pas également, à ce jour, d'évaluer l'impact du dispositif à moyen terme sur le parcours des jeunes. Seul un « taux de sortie positive » des jeunes pris en charge peut être avancé 80 % des jeunes ont trouvé une solution de raccrochage dans leur parcours (emploi, formation, etc.).

Sur le volet « réseau », bien qu'ait été repéré de nombreux dispositifs partenariaux existants auparavant sur le territoire (REAPP, Cellules de veille dans les centres sociaux, Logement, etc.), la problématique du décrochage a rassemblé un panel de structures plus large que les dispositifs précédemment cités (Réseau d'entreprises, foyer d'hébergement, éducation nationale, etc.)

Nous avons recoupé un certain nombre de données qualitatives pour valider les données avec des entretiens menés et l'observation systématique des instances du dispositif.

II. Enseignements de politique publique

I. Résultats de l'évaluation

Le principal échec du dispositif réside dans l'absence de mise en œuvre de l'observatoire du décrochage scolaire porté par l'Université d'Artois. Ceci est dû à plusieurs éléments :

- Incompréhensions sur la définition même de ce qu'est un observatoire et sur la mise en œuvre opérationnelle de celui-ci. La coordination entre le porteur de projet et l'Université n'a jamais abouti à une définition commune et partagée des objectifs de l'observatoire.
- Changements de porteurs du projet au sein de l'Université à cause d'un départ en retraite. Le référent au sein de l'Université est parti en retraite et son implication (et sa connaissance du projet) n'a pu être remplacée.
- Retards cumulés trop importants. Les retards au démarrage ont été encore plus importants en ce qui concerne l'observatoire.

L'Observatoire a abouti à deux journées d'étude sur le décrochage scolaire :

- 6 janvier 2011 : Conférences « Du second degré à l'Université, des points communs » Conférence donnée par Maryse ESTERLE, Maître de Conférence de sociologie à l'Université d'Artois, Ecole interne IUFM « Réflexion conceptuelle autour du décrochage, de la vulnérabilité et de la sollicitude » Conférence donnée par Charles COUTEL, Professeur de philosophie à l'Université d'Artois
- 18 octobre 2012 : Conférence « *Utilisation du temps libre et réussite scolaire, peut-on parler de corrélation pour la jeunesse* » et Présentation de l'étude « les Freins à l'emploi » par Cyril SUQUET, Médiateur régional de Pôle emploi Nord Pas-de-Calais,

L'observatoire n'a pas rempli ses objectifs initiaux de :

- Recenser l'ensemble des acteurs œuvrant dans le champ de la lutte contre le décrochage
- Mettre en place un outil de repérage des jeunes décrochés sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras et développer un outil statistique et cartographique.

Néanmoins, l'organisation des journées d'études et les conférences ont été des moments de prise de distance par rapport à la problématique et de qualification des professionnels. La participation était cependant assez restreinte (45 participants à la première journée et 34 participants à la seconde journée).

ii. Les publics touchés par l'expérimentation

Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

Le public bénéficiaire du dispositif d'accompagnement renforcé avait pour caractéristiques :

- Jeunes de 12 à 25 ans
- En situation de décrochage hors-structure d'accompagnement ou de formation (Education Nationale, Mission Locale, etc.)

L'observatoire intégré dans le dispositif avait pour objectifs de dresser des tableaux statistiques précis et détaillés sur ces jeunes repérés. Or, aucun travail précis n'a été réalisé dans ce sens.

Au regard des éléments d'évaluation, on peut remarquer que près de 72% des jeunes ciblés sont des garçons et 28 % des filles (sur 105 jeunes accompagnés). La moyenne d'âge est de 17,9 ans. La majorité des jeunes est comprise entre 16 et 22 ans. Il faut d'ailleurs noter que la majorité des jeunes repérés proviennent de la Mission Locale, ce qui explique aussi le nombre de jeunes de cette tranche d'âge (16 – 25 ans) : 29 jeunes sont issus directement des services de la Mission Locale. Seuls 33 jeunes étaient totalement décrochés de tout dispositif (absence de contact depuis plus d'un mois) et 72 étaient en situation de décrochage (absentéisme, etc.)

Adhésion du public ciblé au dispositif

Il n'est pas possible de parler d'adhésion du public bénéficiaire (les jeunes) au dispositif en ce que celui-ci s'est rapidement transformé en une plate-forme ressources pour les professionnels de l'accompagnement. Bien que des cas de jeunes soient partagés, ceci s'est réalisé dans un cadre informel et sans engagement écrit du jeune.

Bien qu'un cadre de type « contrat moral » ait été abordé lors des groupes ressources, les jeunes n'ont jamais été présents physiquement dans les réunions d'accompagnement. Les professionnels partageaient de manière confidentielle les informations en leurs possessions afin de trouver une solution commune. Les jeunes ont, en théorie, donné leur accord de principe à ce que leur situation soit abordée lors des cellules d'accompagnement renforcé. Cependant, aucun document signé n'a été formalisé.

Il y a eu un certain décalage entre les jeunes initialement visés par le dispositif et les jeunes pris en charge. En effet, au démarrage opérationnel du dispositif visait prioritairement les jeunes décrochés, non repérés ou en situation de décrochage institutionnel. Or, la pratique s'est orientée vers des jeunes inscrits dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement ou d'une structure dont cette dernière rencontrait des difficultés dans le suivi du jeune (absence, problème de volontariat). L'accompagnement renforcé du dispositif est apparu pour une majorité de cas comme une solution de secours aux problèmes rencontrés par les structures. Aucun jeune n'a intégré le dispositif de manière volontaire ou individuelle.

Les éléments de communication du dispositif ont d'ailleurs été régulièrement pointés, par leurs défauts, dans les points d'étape d'évaluation. Le manque de moyens en matière de pilotage s'est ressenti dans l'absence de mise en œuvre d'une stratégie de communication : ni formalisation par écrit, ni site internet, ni communication institutionnelle. Ce manque de communication a engendré un certain nombre de difficultés exprimées par les

prescripteurs : manque de compréhension, manque d'information, démobilisation. Aucune communication n'a été réalisée à destination du public jeune. Le dispositif est resté à la hauteur d'information des professionnels.

Les prescripteurs ont, en général, adhéré à la philosophie du projet bien que le principal point d'écueil ait demeuré dans la signature l'engagement autour d'une charte de confidentialité. Les professionnels de l'action sociale ont notamment fait valoir le secret professionnel et les règles juridiques et déontologiques liées à un tel dispositif : secret partagé, anonymat, accord explicite des jeunes et/ou de leurs parents. Ce point n'a pas été définitivement réglé puisque seul un projet de charte a été présenté mais n'a pas été signé par les responsables de structures. Cet engagement est resté verbal et moral.

iii. Les effets du dispositif expérimenté

Il est difficile de pouvoir présenter des conclusions scientifiques sur les effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire ; En effet, le peu de temps dédié dans le cadre de l'expérimentation à l'opérationnalité ne laisse qu'un recul d'analyse inférieur à un an.

Il est difficile de mesurer des effets de l'expérimentation directs sur le public bénéficiaire. Parmi les éléments d'évaluation que nous pouvons avancer :

- 105 jeunes accompagnés (26 filles / 76 garçons)
- 17,9 ans de moyenne d'âge
- 72 décrocheurs / 33 décrochés

Sur les 105 jeunes accompagnés, 80% (soit 84) ont une situation à l'issue de l'accompagnement. Cette situation n'est pas nécessaire liée à l'accompagnement lui-même : emploi, déménagement, réinscription dans une formation. Seuls 11 jeunes n'ont pas trouvé de solutions alors même que leur situation ait été abordée dans les cellules d'accompagnement renforcées.

Il n'est pas possible de dresser des conclusions sur les effets directs du dispositif, pour 60% des rattachés (ayant trouvé une solution à un de leurs problèmes), les référents et accompagnateurs ont joué un rôle déterminant (relai d'information, accompagnement ciblé, etc.) .Néanmoins, les situations des jeunes étant complexes, la résolution de leurs problèmes n'est généralement pas unique, elle est le concours de plusieurs opportunités ou réponses (emploi, logement, etc.).

Parmi les effets induits, le dispositif « Cartes en main pour Rebondir » est apparu comme une potentielle réponse à des jeunes en grandes difficultés ou dont les structures d'accompagnement rencontraient de grandes difficultés : violences, fugues, problématiques de santé mentale, etc. Or, le dispositif n'avait pas les capacités de réponse pour des problèmes si complexes.

Un des effets recensé du dispositif concerne les modes de travail et le partage d'information qui a été développé entre les structures d'accompagnement. En effet, les structures ont eu tendance plus facilement à tenter de croiser leurs informations dans le cas d'un jeune et à orienter ces derniers vers des solutions découvertes dans le cadre du dispositif. Cet effet est difficilement mesurable mais dans chaque entretien réalisé avec les structures partenaires, cela a été exprimé.

En termes de collaboration entre les partenaires, de nombreux projets bilatéraux ou trilatéraux se sont développés, par l'intermédiaire des instances du dispositif : montage de projets, réponses collectives à des appels à projets. Plusieurs structures ont formalisé un partenariat, par exemple avec

l'EPIDE (Etablissement Public d'Insertion de la Défense). Il faut noter l'impact très positif sur la culture du travail en réseau et en partenariat de ce dispositif. Le porteur de projet a réalisé un travail de relai d'informations mais n'a pas forcément participé à la construction et la formalisation de ces partenariats.

Conclusion de la partie et mise en perspective

Dans le domaine d'étude considéré, le dispositif ne peut réellement apporter d'éléments scientifiques, il confirme néanmoins un certain nombre d'analyses et d'apports précédemment développés :

- Le caractère transversal de la problématique qu'est le décrochage¹ : environnement familial, scolarisation, mobilité, savoirs de base / illettrisme, comportement et insertion sociale. Cela illustre également que le « décrochage scolaire » doit être appréhendé comme un symptôme de difficultés et non comme un unique problème en soi.
- La question de la remédiation² et de la réponse apportée par l'action publique à cette problématique : Les causes sont multiples et ne peuvent être uniquement traitées par une approche sectorisée. L'approche territoriale et transversale est nécessaire pour formaliser une réponse durable aux problèmes des jeunes. Limiter la réponse à une entrée sectorielle (Education Nationale / Police / Action Sociale) ne permettra une réponse que partielle.

III. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

Il apparaît difficile de pouvoir répondre à la question « Les mêmes effets se reproduiront-ils ailleurs si le projet était répliqué ? ». En effet, dès lors que nous sommes dans l'incapacité, aujourd'hui, de répondre, sur les effets et l'impact du dispositif auprès du public bénéficiaire, il nous semble présomptueux d'anticiper les effets sur un autre territoire. Néanmoins, parmi les points importants que nous pouvons avancer :

- La mise en réseau et l'amélioration de la connaissance des acteurs et des dispositifs reste un effet indéniable. Un tel dispositif, transversal du fait de la problématique, amène à un partage d'informations et une capitalisation des différentes actions menées par les acteurs. De plus, cela crée un nouveau circuit d'information sur le territoire.
- La coordination des acteurs autour de problématiques concrètes renforce également le lien : les structures (leurs référents) développent leurs compétences et illustrent leurs complémentarités. Hors de ce cadre, les structures ont plus tendance à fonctionner « en concurrence » sur les publics et les solutions. Cette coordination et mutualisation de moyens peut permettre une rationalisation de l'action publique : plus efficace, plus ciblée car adaptée aux situations rencontrées.

¹ BAUTIER Elisabeth, TERRAIL Jean Pierre, BRANCA-ROSOFF Sonia, *Décrochage scolaire : genèse et logique des parcours*, Rapport de recherche pour la DPD/MEN, 2002, 327 p

² TANON, Fabienne. *Les jeunes en rupture scolaire : du processus de confrontation à celui de remédiation*. L'Harmattan, 2000.

i. Caractère expérimental du dispositif évalué

La principale particularité de l'expérimentation réside dans le porteur et pilote du projet : une communauté urbaine. La territorialisation de la problématique issue de ce porteur de projet ainsi que le caractère transversal de l'approche (cohésion sociale, développement économique, etc.). Les politiques précédemment menées, telles que celle de la Politique de la Ville ou le développement économique du territoire (mobilisation des entreprises, zones d'activités) ont inspiré le mode de fonctionnement au démarrage. L'habitude de travail des acteurs du territoire en partenariats (cellules de veille, dispositifs thématiques) était également une base de fonctionnement. En soi, l'expérimentation n'est pas radicalement nouvelle mais s'inspire de réussites et dispositifs ayant déjà expérimentés ce mode de travail.

Au regard de la dynamique territoriale, il est possible qu'un tel dispositif ait finalement plus de résultats sur des territoires où ces modes de fonctionnement ne sont pas ou peu développés. En effet, la plus-value de la mise en réseau créerait de fait de multiples initiatives et tentatives de réponse aux problématiques. Initiatives qui, dans le cadre de la Communauté Urbaine d'Arras avaient pu déjà être expérimentées par ailleurs, dans le cadre d'autres dispositifs partenariaux (contrat urbain de cohésion sociale, action sociale).

ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire

Parmi les principales particularités du terrain, il est à noter que la Communauté Urbaine d'Arras est un territoire dense et dynamique en matière de dispositifs et d'acteurs impliqués. Acteurs ayant une habitude de travailler en partenariat et en échanges d'information. Cela a facilité l'acceptation du dispositif, sa construction et son animation. De plus, le territoire connaît des zones de profondes difficultés sociales depuis un certain nombre d'années³.

L'autre particularité réside dans le poids de la ville centre : Arras et le caractère particulièrement rural des autres territoires de la Communauté Urbaine. Ceci engendre une sur-concentration des acteurs et des dispositifs sur le territoire urbain et un éclatement sur les territoires ruraux. Cela s'est senti dans le dispositif par le manque d'intégration des acteurs ruraux : seules les mairies pouvaient être un relai de ces territoires.

Transférabilité du dispositif

Ce dispositif, dans sa version finalisée, est transférable. Néanmoins, il faut prendre en compte les particularités des territoires et des acteurs.

Parmi les « bonnes pratiques » transférables, nous pouvons recenser les suivantes :

- L'animation de temps de débats et de temps d'échanges de pratiques sur des problématiques de fond. En effet, les six premiers mois de constitution du dispositif

³ « Pauvretés et territoires en Nord-Pas-de-Calais », Insee, Les Dossiers de Profils , n° 82, juin 2006.

ont permis de réaliser un programme de rencontres, d'échanges sur des problématiques diverses en lien avec la question du décrochage. Ces temps ont été plébiscités par les acteurs en ce qu'ils ont été conçus comme des temps d'échange où le porteur de projet n'intervenait qu'en animateur. Aujourd'hui, ces espaces sont rares ou sont récupérés par des experts afin de « faire passer un message ». Dans le cadre d'une constitution de réseau et de la légitimation d'un dispositif, cette méthodologie, certes un peu chronophage, est moteur de motivation et d'implication des partenaires.

- L'animation d'un réseau d'acteurs sur une thématique aussi large que le « décrochage ». L'élargissement d'un « décrochage scolaire » à un « décrochage de parcours » a permis de rassembler et de croiser un nombre importants d'acteurs n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble : des CCI aux foyers d'hébergement et a multiplié les possibilités et la connaissances des différentes actions mises en place. Sur un territoire, le simple fait d'animer le réseau a permis de dynamiser certaines actions (forums pour l'emploi, rencontres d'entreprises, etc.).
- Le volet « Cellule d'accompagnement Renforcé », dans sa conception apparaît très intéressant à essayer. Néanmoins, au regard des éléments décrits par ailleurs, une formalisation précise des critères de sélection, des modes de partenariat et du volontariat des jeunes est indispensable. Ces cellules doivent pouvoir se réunir en présence du jeune lorsque cela est possible afin, à la fois de discuter avec lui sur ses problématiques, les solutions préconisées, leur faisabilité, etc.

En ce qui concerne la vocation du dispositif à être répliqué à une échelle similaire, la circulaire n° 2011-028 du 9 février 2011 instaurant les plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes sortants prématurément du système de formation initiale, a mis en œuvre un dispositif similaire dans les grandes lignes à l'expérimentation. Ces plates-formes, portées et animées par les services de l'Education Nationale ont vocation à mobiliser les acteurs de l'accompagnement afin de trouver des solutions pour les jeunes déscolarisés ou en voie de déscolarisation. Cette plate-forme ne va pas reprendre le même territoire que la Communauté Urbaine puisqu'elle intègre le découpage administratif de l'académie. Néanmoins, aujourd'hui, les participants de l'expérimentation sont sollicités par cette plate-forme. L'intérêt de ce rapport peut-être d'inspirer et d'éclairer sur les difficultés similaires d'un tel dispositif.

iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

Intervention de l'évaluateur en amont du projet

Notre rôle s'est construit progressivement. Nous ne sommes pas intervenus dans les discussions et réflexions du porteur de projet. Néanmoins, nous avons profité des temps de présentation des notes d'étapes d'évaluation pour poser des préconisations et ouvrir des débats.

Certains débats ont amené à réorientation : amélioration de la communication autour du projet, développement d'une pédagogie pour expliquer les enjeux et fonctionnement du dispositif. Néanmoins, aucune intervention n'a été faite qui ait réorienter de manière forte le projet.

Un seul élément d'ingénierie a été mis en place et co-construit avec le porteur du projet, il s'agit du tableau de suivi / tableau de bord des jeunes dont les dossiers ont été partagés dans le cadre du dispositif. Cet appui a permis de rationaliser le nombre d'éléments de suivi et d'analyse et de rendre évaluable les données produites.

Intervention de l'évaluateur pendant le projet

Nos interventions ont été ponctuelles, toutes concentrées au moment des points d'étapes de l'évaluation. Ces moments ont permis de dresser des bilans intermédiaires avec les porteurs du projet mais également de présenter en quelques minutes les éléments aux comités de pilotage. Cela a permis d'ouvrir des débats sur l'état d'avancement de l'expérimentation et les difficultés rencontrées. Néanmoins, ces interventions n'ont pas entraîné, ni de transformations profondes du pilotage, ni du dispositif en lui-même.

CONCLUSION GENERALE

Cette expérimentation permet de dresser plusieurs enseignements :

- Le temps d'ingénierie et de montage de projet doit être intégré au projet et délimité dans le temps. Faute de méthodologie claire à la base du projet, la construction du projet est perpétuelle et n'est fixée que par décision unilatérale, ce qui renvoie quelques difficultés ensuite dans la compréhension du dispositif par les partenaires..
- Il est nécessaire d'intégrer des charges de pilotage conséquentes
- Il est nécessaire de formaliser les relations et la participation des acteurs : conventions, référents
- Il est nécessaire de construire une véritable méthodologie de projet, avec notamment un retro-planning qui permette aux acteurs de suivre l'évolution du projet.
- Il est nécessaire de réaliser un travail de mobilisation des partenaires individualisés, notamment avec ceux qui apparaissent les plus « indispensables » au fonctionnement du dispositif : par exemple, l'éducation nationale.

Parmi les préconisations qui peuvent être formulés pour la réussite d'un tel dispositif :

- **Mobilisation de moyens d'ingénierie plus importants.** Au moins deux pilotes de projets à temps plein. En effet, le temps de mobilisation, de construction des outils, de communication et de gestion d'un tel projet nécessite au moins dans l'élaboration du dispositif deux personnes. Dès lors que le projet est opérationnel, un seul pilote de projet à temps plein semble suffisant selon la taille du territoire.
- **Mise en œuvre d'outils de partenariats et formalisation de la participation des acteurs.** Il semble primordial de développer des outils « physiques » formalisant l'existence du dispositif : site internet, conventions, fiches-d'acteurs, référents dans les structures. Ce travail de formalisation doit être mené dès le démarrage afin d'intégrer la démarche dans un fonctionnement pérenne et structuré. L'absence de tels outils rend le projet peu visible, à la fois auprès des publics, des partenaires, des acteurs politiques et des financeurs.
- **Formalisation du dispositif en « mode projet ».** Un tel projet partenarial doit poser des objectifs de réalisation, de résultats et des points d'étapes fixés à l'avance afin de rationaliser au mieux la gestion et le suivi du dispositif par les partenaires. Le caractère expérimental et les difficultés rencontrées ont empêché un mode de fonctionnement tel que celui-ci. Néanmoins, dans le cadre d'un essaimage, il serait pertinent d'élaborer « en projet » un tel dispositif dès le démarrage.
- **Une approche infra-territoriale.** Il semble nécessaire de développer un pilotage infra-territorial afin de mieux repérer les jeunes décrochés et d'associer le maximum d'acteurs à la cause. En effet, une approche « structures », c'est-à-dire un accompagnement renforcé dont l'entrée est une structure accompagnement exclue , de fait, le repérage de jeunes qui ne sont pas inscrits dans ces structures mais exclue également des structures pouvant faire un travail de repérage sur leur territoire : les CCAS, les maires, des associations, centres sociaux, etc. Une approche territoriale permettrait une mobilisation encore plus large d'acteurs et surtout de structures qui

ne sont pas forcément mobilisés lorsque les instances sont organisées dans le bourg centre.



BIBLIOGRAPHIE

BAUTIER Elisabeth, TERRAIL Jean Pierre, BRANCA-ROSOFF Sonia, *Décrochage scolaire : genèse et logique des parcours*, Rapport de recherche pour la DPD/MEN, 2002, 327 p.

BERNARD Pierre-Yves, *Le décrochage scolaire*, Presses Universitaires de France (« Que sais-je ? »), 2011.

BLOCH Marie-Cécile, GERDE Bernard, (dir.) Les lycéens décrocheurs : de l'impasse aux chemins de traverse. Lyon : Chronique sociale, 1998, 269 p.

BONNERY Stéphane, préface d'Élisabeth Bautier. *Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficultés et dispositifs scolaires*, Paris, La dispute, (Coll. L'enjeu scolaire), 2007, 224 p.

ROUILLAT Fabrice, « Les raccrocheurs » (documentaire), Coproduction : Camp de Base/Cap Canal, 60 min, 2008.

TANON, Fabienne. *Les jeunes en rupture scolaire : du processus de confrontation à celui de remédiation*. L'Harmattan, 2000.



ANNEXES

Annexe n° 1 : Grille d'observation

Date de la réunion :

Intitulé de la réunion :

Ordre du jour :

Organisme	Présent	Représentant	Organisme	Présent	Représentant
FCPE			Education Nationale		
PEP			Maison de solidarité		
AFEV			DDCS		
Club de Prévention			C2RP		
PJJ			Multicité		
REAPP			AFP2I		
Centres Sociaux			PRE		
UDAF			Conseil Général		

ORGANISME INVITE / ORGANISME PRESENT

CAF					
-----	--	--	--	--	--

I) Animation du groupe

- 1) Qui anime la réunion ?

- 2) Comment sont présentés les objectifs du groupe de travail ?

- 3) Comment est animé la réunion (outils, débat, présentation) ? Quels outils ?

- 4) Comment sont échangées les informations entre les participations ?

- 5) Quelle est la synthèse/la conclusion que l'on peut tirer de ce groupe de travail ?

II) Participation

- 1) Quel est le caractère des échanges (écoute, propositions, prises de parole, ...) ?

- 2) Peut-on identifier des membres qui ne participent pas activement au groupe de travail ?

- 3) Peut-on identifier des rôles (offensif, défensif, porte-parole d'une institution...) dans les attitudes des participants ?

III) Capitalisation/production

	Apport initial d'informations		Niveau de précision des informations		Opérationnalité des informations (à qui on s'adresse ? comment ça marche ?)	
Evaluation de l'état des lieux <i>(informations relatives à l'existant, mise en commun)</i>	-		-		-	
	-		-		-	
	-		-		-	
	-		-		-	
	-		-		-	
	-		-		-	
	-		-		-	
	-		-		-	
	-		-		-	
	-		-		-	
Repositionnement sur la problématique <i>(par rapport à l'ordre du jour)</i>						
Evaluation des propositions	Pertinence de la proposition	Discussion / Echange	Ce qui est acté	Suivi	Objectif atteint(O/N)	

)

IV) Suivi

- 1) Est-ce qu'il a été expliqué *clairement* aux participants les applications et conséquences du groupe de travail ?

- 2) Quelle(s) application(s) des décisions ont été proposées ?

Remarque : Est-ce que le groupe de travail a été amené à se poser des questions relatives aux différentes causes du décrochage scolaire ?

Adéquation ordre du jour / déroulement de la

OUI		NON	
-----	--	-----	--

 réunion

Synthèse / Ambiance du groupe	De 1 (OUI) à 5 (NON)
<p><u>Evolution du groupe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vers plus de cohésion • Vers la dispersion 	- -
<p><u>La communication dans le groupe</u></p> <p>Celui qui s'exprime :</p> <ul style="list-style-type: none"> • est clair et • apporte des faits, émet des opinions • suscite la réaction des autres <p>Tous les participants s'expriment</p> <p>Chacun est attentif aux propos des autres</p> <p>La parole est coupée</p> <p>Des apartés existent</p> <p>Un participant monopolise la parole</p>	- - - - - - -
<p><u>La cohésion dans le groupe</u></p> <p>Les objectifs sont clairs et perçus par tous</p> <p>Manifestation de soutien d'un participant vis-à-vis d'un autre</p> <p>Manifestation d'opposition, d'attaque</p> <p>Existence de tension au sein du groupe</p> <p>Des affrontements verbaux sont réguliers</p> <p>Chaque membre participe à la prise de décisions en proposant des solutions</p> <p>Chacun évolue dans ses positions</p> <p>Accord sur la synthèse finale</p>	- - - - - - - -
<p><u>Ambiance générale</u></p> <p>L'ambiance générale de la réunion est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • studieuse • conviviale • tendue • conflictuelle • coopérative 	- - - -

<ul style="list-style-type: none">• dynamique• productive	-
	--

Annexe n° 2 : Grille d'analyse documentaire

Intitulé du document	Date	Descriptif	OBJECTIF 1 : Identifier les causes du décrochage	OBJECTIF 2 : Assurer le repérage le plus précoce possible des jeunes décrocheurs	OBJECTIF 3 : Mise en place d'un réseau-ressource œuvrant contre le décrochage	OBJECTIF 4 : Développement de méthodes et actions innovantes	Autres

Annexe n°3 : Grille d'entretien

- Pourriez-vous nous définir ce qu'est le dispositif « Rebondir », selon vous (degré d'information/de connaissances)
- Quel a été votre rôle dans le dispositif « Rebondir » ?
- Quels sont, selon vous, les points forts du dispositif ?
 - o En termes de pilotage ?
 - o En termes d'objectifs / de finalités ?
 - o En termes d'approche de la problématique ?
- Quels sont, selon vous, les points faibles du dispositif ?
 - o En termes de pilotage ?
 - o En termes d'objectifs / de finalités ?
 - o En termes d'approche de la problématique ?
- Est-ce que la Communauté Urbaine d'Arras vous a semblé légitime à intervenir sur ces problématiques ?
- Quelle plus-value, selon vous, le dispositif a-t-il apporté aux jeunes ?
- Quelle plus-value, selon vous, le dispositif a-t-il apporté aux professionnels ?
- Souhaiteriez-vous que le dispositif perdure ?
 - o Si oui, pourquoi ?
 - o Si non, pourquoi ?

Annexe n° 4 : Grille d'entretien jeunes

EN PREMIER TEMPS !

Développer la vision de l'institution:/ La relation avec les institutions /

Développer un axe Rebondir

- Quelle vision as-tu des institutions d'aide ?
- Quelle vision as-tu du cadre Rebondir ?
- Ils doivent nous aider à comprendre le fonctionnement des dispositifs

On évalue une institution et on veut savoir ce que tu en penses.

Tout ce qui est dit est anonyme

Depuis quand t'es inscrit ?

Combien de fois tu le vois ?

Consigne :

Bonjour,

Nous menons une enquête sur les parcours scolaire des jeunes dans le NPDC et on aimerait pouvoir discuter avec toi de tes expériences, de ta vision des choses.

Questions :

A. Profil

1. D'abord, pour faire connaissance, quel âge tu as ?
2. Tu vis où dans la région ? Tout seul ?
3. Et tu as quel niveau scolaire ?
4. Est-ce que tu vas toujours en cours ?
Si question n°4 = non : Tu as un emploi ?
Si question n°4 et n°5 = non : Tu t'es déjà inscrit dans une structure comme le Pôle Emploi ?
ou la Mission Locale ?

B. Récit de vie

1. Ça fait longtemps que tu n'y vas plus (en cours) ? [ou] ça fait longtemps que tu es au chômage ? [ou] qu'est-ce qui t'as amené à être accompagné ici ? [ou] pourquoi as-tu contacté cette structure ?
2. Qu'est-ce qui s'est passé ? Pourquoi tu as arrêté d'y aller (en cours) ?
3. Tu avais quoi comme projet, à la base ?
4. Si jeune participant : Du coup, tu faisais quoi avant le programme REBONDIR ?
Si jeune non-participant : Et donc, tu fais quoi maintenant ?
5. Tu dirais que ta vie est difficile ? Compliquée ?
6. C'est quoi les principales difficultés des jeunes aujourd'hui ? les tiennes ?
7. Est-ce que tu sais où tu vas ?
8. Tu penses en être où dans ta vie ?

Jeunes participants au dispositif (l'ordre peut/doit être revu)

1. Tu es là dans le cadre du programme REBONDIR, qui t'en a parlé ?
2. Comment te l'a-t-on présenté ? Et au début t'en pensais quoi ?
Si question n°2-1 imprécise : Et on fait quoi dans ce programme ?
3. Qu'est-ce qui a fait que tu as accepté ?
4. Ça fait combien de temps que tu y participes ?
5. Et pendant ces X mois, qu'est-ce qui a changé ?
6. Qui t'accompagnait dans ce programme ? Comment t'a-t-il aidé ?
- Précisions pour la question n°6 : Vous vous voyiez souvent ? Avec d'autres personnes ?
7. Qu'est-ce qui t'as le plus intéressé dans ce programme ? qu'est-ce qui ne t'as pas plus dans ce programme ? qu'est-ce qui manquait ?
8. Tes parents en pensent quoi ?
9. Qu'est-ce qu'on t'a proposé à l'issue du programme ? [ou] Que vas-tu faire maintenant ?
10. Tu as des projets sur le long terme ?

Annexe n° 5 : Extrait du tableau de bord

1	N° de dossier
27/10/2010	Saisine
27/10/2011	Entrée
20/06/2011	Sortie
M	sexe
Mission locale	Prescripteur 1
/	Prescripteur 2
20 ans	Age
Arras	Commune
Arras Ousest	Quartier
Décroché	Situation du jeune 1
Vbis	Niveau scolaire
exclu	Situation Mission Locale
inscrit	Situation Pôle Emploi
pas suivi	Situation MGI
pas inscrit	Situation IA
pas en formation	Situation formation
savoir être	Problème 1
fragilisé	Problème 2
	Problème 3
emploi ou formation	Souhait du jeune
Contrat Rebondir	Contrat REBONDIR
Reprise de parcours en ML	Situation du jeune à la sortie

Indicateurs et objectifs d'évaluation

Pour chaque cellule, des indicateurs et des objectifs de résultat sont proposés. Par exemple, le nombre de jeunes inscrits dans les cellules d'accompagnement renforcé : 100 / 150 / 200 ?

L'objectif de réussite sera marqué en « vert », l'intermédiaire en « orange » et le minimum en « rouge ». Sur cette base, il sera possible d'évaluer le degré de réalisation du dispositif.

Il s'agira également de fixer les moyens de récupération de ces données (tableaux de bord, outils).

Cellule Observatoire

OBJECTIFS DE LA CELLULE

Comptabilisation statistique des jeunes décrochés sur l'ensemble du territoire arrageois.
Créer une base ressources (analyse, recherche) sur les causes du décrochage.

CRITERES

Pertinence des observations de l'observatoire
Contenu des observations.

INDICATEURS QUANTITATIFS

Aucun

INDICATEURS QUALITATIFS

- Analyse des documents produits (cartographie, rapports)
 - o Récupération des documents 1 fois tous les 3 mois
- Analyse des statistiques produites de repérage (UNIVERSITE) : territoire d'analyse, institutions mobilisées, sources, problématiques posées, utilisation de ces statistiques.
 - o Récupération des documents 1 fois tous les 3 mois
- Entretiens
 - o Dernier trimestre 2011

OBJECTIFS

Déterminer les spécificités du territoire arrageois
Permettre la prise de décision et l'évolution du dispositif et des politiques envers les jeunes

Cellule Infos-Conseil

OBJECTIFS DE LA CELLULE

Doter les partenaires et les particuliers d'informations sur les dispositifs mobilisables, sur les moyens mis en œuvre. Renseignement rapide par téléphone ou par le site internet. Animer et structurer le réseau de partenaires

CRITERES

Qualité de l'information

Transmission des informations

Usage/mobilisation de la cellule

Réactivité de la cellule

Mise en connaissance des acteurs

INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nombre d'appels partenaires => OBJECTIFS annuels :
20/40/60
- Nombre d'appels particuliers : (distinction parents/jeunes) => OBJECTIFS annuels 40 /80 /120
- Nombre de réponses formulées => OBJECTIFS : (positives : 90 %/
négatives : 0 % / incomplètes : 10%)
- Délais de réponse => OBJECTIFS(- de 48h/- de
24h / + de 48h)
 - o Pour tous, tableau de bord (rempli par Catherine) récupéré tous les 3 mois

INDICATEURS QUALITATIFS

- Ecrits produits (cartographie, dossier ressource, site internet)
 - o Récupération des données tous les 3 mois en possession de Catherine Lehu
- Alimentation en données et ressources d'information et capacité de capitalisation de l'information
 - o Récupération de tes données capitalisées (Dossier « Cellule Innovation »)
- Entretien avec les partenaires
 - o Entretiens réalisés dernier trimestre 2011

TABLEAUX DE BORD

- Suivi des appels / Suivi des réponses (Institution/ Date de l'appel / Date de la réponse / Etc.

- Niveau de formation
- Date de sortie d'école / Scolarisé (Dossier individuel)
- Situation demandeur d'emploi (inscrit/non inscrit/ (Pôle Emploi / Mission locale)
- Ressources financières

Tableau de bord

INDICATEURS QUALITATIFS

- Entretiens avec des jeunes qui ont bénéficié du dispositif (x25)
 - o A partir d'avril (premiers sortants) jusqu'à décembre
- / Entretiens avec des jeunes qui n'ont pas bénéficié du dispositif ? (x25)
 - o A partir de mars jusqu'à décembre : mail envoyé à Catherine + grille d'entretiens + contact téléphonique avec chaque partenaires
- Entretiens avec les partenaires
 - o Dernier trimestre 2011

TABLEAUX DE BORD

- **Suivi des dossiers (anonymisé) :**
- **Suivi des jeunes après leur sortie du dispositif**

Cellule Innovation développement

OBJECTIFS

Permettre une réponse coordonnée à des initiatives sur le territoire à travers l'animation du réseau de partenaires.

CRITERES

Nature de l'innovation

Identification des besoins

INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nombre de projets abordés (appels d'offres, appels à projet)
- Nombre de thématiques abordés
- Nombre de partenaires mobilisés sur chaque projet

- Compte rendu des réunions

INDICATEURS QUALITATIFS

- Entretiens auprès des partenaires ?
 - o Entretiens dernier trimestre 2011

TABLEAUX DE BORD

- Suivi des appels à projets (nombre de partenaires participant / Nombre d'actions entreprises)

Groupe ressources

OBJECTIFS

Pilotage du dispositif : suivi et orientation du dispositif

CRITERES

Qualité de l'animation, du suivi et de la coordination du dispositif

Participation des partenaires

Qualité des échanges

Gouvernance : Capacité du collectif à orienter et à prendre des décisions, à orienter le dispositif et prendre des décisions

Ingénierie du dispositif : mise en œuvre et suivi des décisions

INDICATEURS QUANTITATIFS

- Partenaires présents (continuité de ce que l'on repère déjà)

- o **Compte-rendu**

INDICATEURS QUALITATIFS

- Entretiens avec les partenaires : perceptions du pilotage, vision du pilotage
 - o Entretiens dernier trimestre 2011
- Observation des groupes ressources
- Réponses positives / négatives dans le nombre de jeunes sollicités par les partenaires

- Réponses positives / négatives dans le nombre de jeunes sollicités par le dispositif

Problématique adolescent / jeune adulte : on propose trop de dispositifs d'insertion et pas assez de dispositifs permettant de travailler sur lui-même.

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes of various sizes and colors (purple, green, orange, blue) arranged in a descending staircase pattern from top-left to bottom-right.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>